



## LOI SRU ET MIXITÉ SOCIALE - LE VIVRE ENSEMBLE EN ÉCHEC ?

14 juin 2021

Promulguée le 13 décembre 2000, la **loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains** (SRU) a pour objectif de rééquilibrer le peuplement des territoires urbains en imposant un seuil de construction de logements sociaux. Fortement critiquée par ses opposant·es, parfois contournée, cette loi a pourtant résisté aux attaques dont elle faisait l'objet : vingt ans plus tard, elle est toujours en vigueur et elle a même été renforcée par la loi pour un accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) en 2014. Malgré ses ambitions, la loi SRU n'a pas eu tous les effets escomptés sur le terrain en termes de mixité sociale et de rééquilibrage territorial.

Profession Banlieue vous propose de revenir sur cette loi et ses effets en compagnie de Grégoire Fauconnier, auteur de l'ouvrage "**Loi SRU et mixité sociale : le vivre ensemble en échec ?**" (Éd. Omniscience, 2020).

*Quand ? lundi 14 juin de 17h à 19H en visio-conférence.*

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (voir ci-dessus)

Un lien sera envoyé aux inscrit·es la veille de l'action.

- Emplacement : [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Agenda](#) >

- Adresse de cet article :

<https://www.professionbanlieue.org/Loi-SRU-et-mixite-sociale-Le-vivre-ensemble-en-echec>